

Faculté de droit

M2 Culture judiciaire Année universitaire 2024/2025

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 12 septembre 2024 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 24 septembre 2024.

Le présent règlement est applicable au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Modalités contrôle des connaissances MASTER 2 CULTURE JUDICIAIRE Année 2024-2025			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 3			
Procédure civile approfondie (commun M2 Professions judiciaire)	20 H	2	Ecrit de 5h
Procédure pénale approfondie (commun M2 Professions judiciaire)	20 H	2	
Droit processuel (commun M2 Professions judiciaire)	15 H	3	Grand Oral
Culture juridique	20 H	2	Ecrit de 3h (commentaire texte)
Philosophie des droits de l'Homme (avec fac de philo)	15 H	2	Ecrit de 3h (dissertation)
Travail de groupe : la jurisprudence de la Cour d'appel de Lyon)	6 H	6	Contrôle continu (rapport de recherche)
Méthodologie : le grand oral (commun M2 Professions judiciaire)	20 H	2	Grand Oral
Simulation de procès (commun M2 Professions judiciaire)	15 H	2	Contrôle continu
Déontologie (commun M2 Professions judiciaire)	15 H	2	Ecrit 3h (commentaire de documents)
Numérique et professions judiciaires (commun M2 Professions judiciaire)	15 H	2	Grand oral
Terminologie juridique appliquée en anglais (commun M2 Professions judiciaire)	15 H	2	Contrôle continu
Argumentation juridique (commun M2 Professions judiciaire)	15 H	3	Grand oral
TOTAL SEMESTRE 3	181 H	30	
SEMESTRE 4			
Justice et droits de l'Homme (commun M2 Professions judiciaire)	15 H	3	Ecrit de 5h
Culture des droits fondamentaux (commun M2 Professions judiciaire)	15 H	2	
Modes alternatifs de règlement des conflits : MARD et procédures alternatives aux poursuites pénales (commun M2 Professions judiciaire)	20 H	3	Ecrit 2h (épreuve pratique)
Culture juridique	20 H	3	Grand oral
Sources du droit	20 H	3	Grand oral
Méthodologie juridique	15 H	2	Grand oral
Méthodologie de la recherche	6 H	0	
Mémoire de recherche	0 H	14	Soutenance / jury soutenance : note de base sur le travail écrit, qui peut évoluer après la prestation orale
TOTAL SEMESTRE 4	111 H	30	

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.

- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourront notamment être organisées à distance si la situation sanitaire l'exigeait.